

## MA CLASSE À LA MAISON AVEC LE CENTRE NATIONAL D'ENSEIGNEMENT À DISTANCE (CNED)

Le CNED est en France, un établissement public à caractère administratif du ministère de l'Éducation nationale offrant des formations à distance. Les contenus proposés sont validés par les corps d'inspection.

Dans le contexte actuel, le CNED met à disposition la plateforme gratuite **"Ma classe à la maison"** pour les élèves et professeurs.

Ce dispositif s'adresse à tous les niveaux de la petite section à la terminale, avec des exercices en autonomie et une classe virtuelle.

Les enseignants communiquent aux familles l'adresse et les modalités d'inscription pour se connecter à la plateforme. Chaque élève bénéficie de son propre compte. Il peut s'y connecter depuis un ordinateur, une tablette ou un téléphone connecté, sans installer de logiciels au préalable.



### Deux dispositifs d'enseignements sont proposés :

- La plateforme se compose d'abord d'un parcours destiné aux élèves, avec des exercices et des leçons et de guides à destination des parents pour les petites et moyennes sections. En fonction de tests de niveau, chaque enfant peut réviser, approfondir ou découvrir de nouvelles notions sur quatre semaines, de la maternelle à la terminale. Les exercices sont calibrés de manière à être faits en une heure, en totale autonomie. Pour les élèves les plus jeunes (en maternelle et élémentaire), la présence d'un accompagnant est indispensable.
- D'autre part, la plateforme permet l'organisation de **"classes virtuelles"**.

### Qu'est-ce qu'une classe virtuelle ?

Devant son écran, filmé ou par téléphone, un enseignant peut faire cours à ses élèves. L'espace est interactif : un clic pour lever la main et poser une question, un espace de discussion pour échanger avec le professeur. De plus, les exercices et les cours sont disponibles au format.PDF et imprimables.

**Chaque établissement scolaire pourra mobiliser ces dispositifs du CNED en complément des organisations mises en place en interne.**